

Compte-Rendu du 2^{ème} conseil d'école

Lundi 8 mars 2021, 18h à 20h - École Primaire Caroline Aigle

La réunion s'est déroulée en visioconférence pour des raisons sanitaires. La réunion a commencé à 18h.

Rédacteurs : Emilie Alakian & Salima Bouzerna

Participants

Ecole :

Directrice de l'école : Mme Lopez,

Enseignants : Mmes Bargès, Girard, Meyvial, Grimbert, Beaumont, Lalucque, Lardant, Duchemin, Rousset, ... ; M Paquet (Mmes Cadiou, Creac'h et Reau absentes)

Mairie :

Mme Graveleau, Adjointe au Maire en charge de la scolarité

(Mme Frohlicher, Directrice du centre de loisirs, absente)

Représentants des Parents d'Elèves (RPE) :

AAPE : Mmes Alakian, Bouzerna, Delhaye, Galan, Houx et Manuel de Condinguy ; M Bouzerna (Mmes Coco et Gorges absentes)

FCPE : Mmes Mazoyer et Paccito ; Ms Chevalier, Delaunay, Giraudeau, Huvelin et Siour (Mmes Guel et Sautegau absentes)

Invitées :

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Zelmati

une ATSEM invitée : Edith

Membre RASED : Mme Dubroca, psychologue de l'éducation nationale en charge de l'école Caroline Aigle

Ordre du jour

1. [Règlement intérieur du conseil d'école](#)
2. [Effectifs](#)
3. [Situation Sanitaire](#)
4. [Projet d'école](#)
5. [Coopérative](#)
6. [Temps périscolaire](#)

Autres sujets abordés au conseil d'école

- [RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés](#)
- [Dispositif Emile](#)
- [Décrochages et retards pour cette année pédagogique ?](#)
- [Sciences et technologies](#)

Les associations AAPE & FCPE ont transmis un document chacune avec leurs propres questions en vue du conseil d'école. **Les questions AAPE sur le RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés), **le dispositif EMILE** (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère) et les **Sciences et Technologies** ont obtenu une réponse. Sur les 21 questions posées, 16 n'ont pas obtenu de réponses dont 8 relatives au Projet d'Ecole et 5 aux moyens alloués au bon fonctionnement de l'école.

⇒ Une synthèse des échanges du conseil d'école est proposée dans ce compte-rendu.

⇒ Une version plus détaillée sur tous les items sera prochainement sur notre site.

Règlement intérieur du conseil d'école (RICE)

Lors d'une réunion dédiée le 17 Novembre 2020, les RPE AAPE et FCPE ont conjointement, indiqué à la direction de l'école la nécessité de revenir à un mode de fonctionnement conforme aux textes en vigueur cadrant le déroulement d'un conseil d'école et notamment de disposer d'un RICE.

L'équipe pédagogique a fait une **proposition** mais qui **n'a pas été validée en l'état car elle ne prévoit pas de modalités de délibérations** pour que tous les membres du CE puissent donner leur avis sur les questions intéressant la vie de l'école (actions pédagogiques et éducatives, moyens alloués, ...) et **adopter le projet d'école**.

- ❖ M Bouzerna (AAPE), soutenu par Mme Alakian (AAPE), ont insisté pour que soient définis conjointement les **modalités de délibérations au sein du conseil d'école**.

Projet d'école (PE)

Comme demandé par les RPE, le projet d'école 2019-2020 a été envoyé à tous les participants en amont de la réunion pour la première fois.

Mme Zelmati (IEN) se réjouit que ce projet d'école intéresse les parents et voir qu'ils souhaitent travailler avec nous et œuvrer pour atteindre les objectifs du PE.

Mme Lopez (Directrice de l'école) a précisé certains points :

- Le projet avec le **SIOM** a été stoppé à cause du COVID (impossible sans brassage et visio ne pourra pas être tenue)
- La **classe découverte** pour les CM2 n'aura pas lieu non plus.
- **L'exposition de fin d'année** n'est plus non plus à l'ordre du jour.
- La **journée banalisée** n'aura pas lieu cette année en élémentaire, mais se déroulera **le 7 avril en maternelle** (thème printemps : Carnaval + confection de masques).
- ❖ Mme Houx (AAPE) a demandé confirmation qu'il s'agissait bien du projet d'école dans son ensemble et non d'une synthèse.

Mme Lopez confirme qu'il s'agit du PE dans sa complétude et non d'une synthèse.

Pour rappel, lors du premier conseil, il nous avait été précisé que celui de cette année reprendrait les mêmes thématiques que celui de 2019-2020 qui n'a pu aboutir en raison de la crise sanitaire et les caractéristiques de l'école (partie indispensable au projet d'école) nous avaient été lues par la directrice mais n'apparaissent pas sur le document transmis.

- ❖ Mme Houx a souhaité obtenir des précisions sur certains termes du document : « Tutorat », « Sensibilisation au respect du corps », « Conseil de coopération », « Journée banalisée », « Journée de la laïcité / harcèlement ».
(Détails des réponses sur compte-rendu détaillé)
- ❖ Mme Alakian et M Bouzerna s'étonnent de ne **pas trouver d'indicateurs chiffrés ni les résultats des évaluations** nationales des élèves **de CP et GS** dans le projet d'école.

Mme Zelmati précise que pour les évaluations c'est un **choix volontaire de l'école**, car cela évite de comparer les différentes écoles de Palaiseau entre elles. Dans les autres écoles de la ville, les RPE ont eu accès à cette information. Concernant les autres indicateurs, l'information peut nous être communiquée.

CR CE n°2- AAPE Ecole Caroline Aigle

Effectifs

- **Ecole primaire Caroline Aigle - Rentrée 2020-2021 : 478 élèves**

199 Maternelles							seuil fermeture classe à 180 ouverture classe à 217			
64 PS		63 MS		72 GS						
PS A	PS B	PS+MS	MS A	MS + GS	GS A	GS B				
29	29	26 = 6+20	29	28 = 14+14	30	28				
279 Élémentaires							seuil fermeture classe à 265 ouverture classe à 303			
70 CP			62 CE1		35 CE2	65 CM1		47 CM2		
CP A	CP B	CP+CE1	CE1 A	CE1 B	CE2 A	CE2+CM1	CM1A	CM1B	CM2 A	CM2 B
28	29	21 = 13+8	27	27	27	21 = 7+14	25	26	24	23

- **Ecole primaire Caroline Aigle - Effectifs au 8 mars : 468 élèves**

192 maternelles dont 60 PS + 62 MS + 70 GS.

276 élémentaires dont 69 CP + 60 CE1 + 34 CE2 + 63 CM1 + 50 CM2

Concernant les **remplacements**, il y a une **pénurie d'enseignants dans le 91 depuis 20 ans**.

Il y a actuellement une **démission d'enseignant sur l'école**, la situation sera plus claire d'ici 5 semaines.

A savoir ! Vos RPE se mobilisent en cas de non remplacement des enseignants absents d'autant plus si elles sont répétées et/ou prolongées. N'hésitez pas à nous transmettre ces informations !

- ❖ Les RPE AAPE souhaitent savoir **quels sont les points bloquants pour la mise en œuvre de la réforme** visant à limiter les effectifs à 24 dans les classes de GS, CP et CE1 à la rentrée prochaine.

Mme Lopez précise que la répartition prévisionnelle ci-après a été faite en essayant d'alléger les classes de GS, CP et CE1.

- **Projections provisoires pour 2021-2022 : 497 élèves**

(Provisoires car inscriptions jusqu'à fin mars en mairie + déménagements potentiels jusqu'à la rentrée)

197 Maternelles							seuil fermeture classe à 180 ouverture classe à 217			
72 PS			62 MS		63 GS					
PS A	PS B	PS+MS	MS A	MS + GS	GS A	GS B				
32	32	29 = 8+21	32	24 = 9+15	24	24				
300 Élémentaires							seuil fermeture classe à 265 ouverture classe à 303			
73 CP			68 CE1		61 CE2	34 CM1	64 CM2			
CP A	CP B	CP C	CE1 A	CE1 B	CE1+CE2	CE2 A	CE2 B	CM1A	CM2 A	CM2 B
24	24	25	24	24	24 = 20+4	29	28	34	32	32

⚠ Cette répartition par classes donne un aperçu de ce que pourrait donner l'application de la **réforme des classes de GS CP et CE1 sans moyens / enseignants supplémentaires**.

CR CE n°2- AAPE Ecole Caroline Aigle

- ❖ Mme Bouzerna demande, si dans cette projection non définitive, le choix a été fait d'appliquer pour la rentrée 2021 la réforme limitant les classes de GS, CP et CE1 à 24 et note également que les **effectifs sont surchargés dans les autres cycles**.

Mme Lopez précise que la **réforme est conditionnelle** (si possible) et doit s'appliquer pour la rentrée **2022**, elle attend les effectifs définitifs pour arrêter la répartition.

- ❖ Mme Alakian rappelle que les **effectifs sont à la limite du seuil d'ouverture de classe** à Caroline Aigle et s'interroge sur **l'ouverture possible d'une nouvelle classe** sur le groupe scolaire.

Mme Graveleau (adjoindée au maire) à **priori non** mais elle précise que chaque année, la mairie a des frayeurs car les effectifs sont élevés mais finalement à la rentrée, les effectifs baissent avec les déménagements tardifs.

A savoir ! : Une étude socio-démographique a été réalisée avant la construction du quartier et de l'école, elle a conclu que 18 salles de classes seraient suffisantes (ces études se révèlent malheureusement souvent erronées à posteriori). **L'AAPE se mobilise auprès de la mairie, de l'IEP et du rectorat pour que la réforme n'aboutisse pas au sacrifice des autres niveaux scolaires, ce qui n'est sûrement pas l'esprit de cette réforme qui vise à améliorer les conditions d'apprentissages et de réussite de nos enfants.**

Situation Sanitaire (Covid)

Mme Lopez : Le **nouveau protocole** actuellement appliqué précise que lorsqu'un cas est confirmé, la **période d'isolement est de 10 jours**. Les décisions de fermetures et/ou d'isolement de classe ou de l'école sont prises par l'ARS.

Au 8 mars et depuis le début d'année,

- **seul un cas** s'est révélé **positif chez un élève** sur les temps scolaires
- 2 cas positifs côté personnel de la mairie.

- ❖ Mme Houx souhaite savoir s'il n'y a pas de **relâchement quant à l'application des gestes barrières**.

Mme Beaumont (CM1A) : **Dans leur grande majorité, les élèves respectent bien les consignes** mais il faut répéter tout le temps de remettre le masque à certains.

En élémentaire, le gel hydro-alcoolique est utilisé de préférence pour éviter un passage trop long par les toilettes.

- ❖ Mme Bouzerna remercie **les enseignants, le personnel de restauration et périscolaire de travailler dans des conditions dégradées** en raison de la crise sanitaire.

Mme Lopez rappelle que pour le temps scolaire, chaque élève doit **prévoir 3 masques/jour** : un pour le matin / un pour l'après-midi et un de rechange.

Coopérative scolaire

Mme Lopez remercie les parents pour leur générosité : leurs **dons se montent à 4026,10€**. Les chèques seront encaissés en fin de semaine (mi-mars).

CR CE n°2- AAPE Ecole Caroline Aigle

○ Photos de classe :

Les interventions du photographe sont prévues :

- **le 1er avril** en maternelle sans masque sauf adultes (enseignants et ATSEM)
- **le 2 avril** en élémentaire tous avec masque.

Pas de photo de fratries proposée cette année (brassage).

Les parents auront **accès aux photos via un site internet** et le **règlement** des photos se fera **en ligne**.

○ Projets financés par la coopérative :

Ils entrent dans le projet d'école autour des arts.

- **En maternelle** : Intervention du **Musée en Herbe** sur le thème Pablo Picasso, composée d'une **mini-expo + un atelier**, financée à hauteur de 240€/classe soit 1680€. Cela commence le 11/03/2021 (matin classe de MS-GS et après-midi classes GS)
- **En élémentaire** : Intervention de **l'association Mon'art**, composée d'une **mini-expo + un atelier**, financée pour un total de 1900€ pour les 11 classes. Ces interventions auront lieu plutôt en fin d'année, au mois de mai si tout va bien...

A savoir : le bilan de l'année concernant l'utilisation des fonds de la coopérative une fois établi, soit au 3^e conseil d'école, soit au 1^{er} conseil d'école de l'année suivante (s'il y a des ajustements) est disponible ensuite en consultation à l'école.

- ❖ M Bouzerna a demandé à ce qu'il nous soit communiqué dès qu'il sera finalisé.
- ❖ Mme Bouzerna, ayant des compétences en comptabilité, a proposé son aide pour l'établissement de ce bilan, ce que la directrice a gentiment refusé.

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés

- ❖ Les RPE AAPE ont souhaité avoir plus d'informations sur le fonctionnement du RASED (dans le projet d'école est spécifié un manque de moyen RASED dans les points négatifs) et ont notamment demandé le **volume d'heures attribuées à l'école et sa répartition entre maternelle et élémentaire**.

Mme Dubroca (psychologue RASED) explique qu'elle est la seule (psychologue) à intervenir sur le groupe scolaire Caroline Aigle (effectifs RASED divisés par 2 en 15 ans). Elle a 9 écoles en charge et ne peut pas souvent être là. Le nombre de jours où elle est présente sur l'école varie d'une année sur l'autre et **dépend des sollicitations des enseignants**. Elle s'organise néanmoins pour être **présente régulièrement mais n'a pas de jours attirés**.

Son rôle est :

- d'intervenir auprès des Equipes de Suivis de Scolarisation (se réunissent au moins une fois par an pour évaluer le Projet Pédagogique Personnalisé d'enfants à besoins)
- d'intervenir auprès de toutes les équipes éducatives
- de faire des entretiens individuels d'enfants
- de faire des bilans pour les enfants soit en vue de bilan hospitalier, soit en vue d'une demande de compensation par la MDPH (Maison Départementale pour Personnes Handicapées)
- de participer en général à des concertations avec les enseignants (difficile en ce moment) sous forme de conseils de cycle où les enseignants lui donnent des informations sur des enfants en difficulté et après elle leur propose les aides qu'elle peut mettre en place.
- de participer à des interventions ponctuelles ciblées dans les écoles

Temps périscolaire

Mme Lopez : propose que les RPE et la directrice du centre de loisirs (absente) se recontactent ultérieurement.

- ❖ Mme Mazoyer (FCPE) expose des **difficultés vis-à-vis de l'autorité des animateurs** dans le **groupe des CE2-CM**. Les difficultés ont été identifiées et ont déjà fait l'objet de discussions avec Mme Frolicher. Néanmoins, les RPE FCPE souhaiteraient savoir si l'école intervient ou pas au niveau scolaire par rapport à ces situations.

Mme Lopez indique que ces **difficultés sont également présentes sur le temps scolaire** dans une moindre mesure (cadre de la classe/jeux au centre de loisirs) et ne touche pas qu'un groupe d'élèves. Elle déplore le **climat difficile lié à la saturation de la crise sanitaire**. Néanmoins elle précise qu'il y a beaucoup de communications informelles au sein de l'équipe pédagogique pour trouver des solutions et **beaucoup de communications entre le périscolaire et l'école sur les évènements importants d'une journée**.

Mme Graveleau : la mairie a connaissance d'un petit groupe d'enfants identifié comme étant plutôt perturbateurs, violent verbalement et défiant l'autorité et le cadre posé par les adultes, avec beaucoup d'irrespect, notamment 4 enfants. **Des actions ont été engagées en lien avec l'école**. L'objectif est d'accompagner les enfants et les parents pour que ces comportements évoluent positivement. Cependant, **si la situation dégénère**, Mme Graveleau prévient qu'elle **se réserve le droit d'exclure du centre de loisirs ces enfants-là, pour une durée qui sera déterminée (courte)**. La mairie prend très au sérieux les difficultés liés aux comportements de ces élèves car malheureusement cela ne s'arrange pas quand ils grandissent un peu. Elle espère que l'exclusion ne sera pas nécessaire.

- ❖ Mme Bouzerna informe **qu'à partir de septembre**, il est prévu **qu'un conseil spécifique au périscolaire** soit instauré, ce qui est confirmé par Mme Graveleau (pour sortir les problématiques des centres de loisirs du CE).

Dispositif EMILE

- ❖ Les RPE AAPE s'interrogent sur la différence de niveau en anglais à l'arrivée en 6^{ème} par rapport aux élèves ayant pu bénéficier du dispositif **EMILE** (sur deux autres écoles de Palaiseau), soit 4 à 8h/semaine d'anglais dispensés par des anglophones natifs.

Mme Lopez répond qu'ils ont comme indicateurs les livrets des élèves de 6^{ème} (Collège César Franck) qui reviennent sur l'école auprès des 2 enseignantes de CM2 qui s'en sont occupés.

Mme Lalucque (CM2B) indique que les résultats d'anglais des élèves à leur arrivée au collège sont rassurants (« atteint » ou « dépassé »). Elle précise qu'en cycle 3, tous travaillent l'anglais avec la même méthode : les élèves font de l'anglais et entendent des natifs tous les jours. Les élèves ont des bases plutôt solides voire pointues.

A savoir : Néanmoins les RPE AAPE souhaitent voir ce dispositif en immersion étendu aux enfants de l'école. Après l'expérimentation concluante initiée depuis 2018, la DSDEN Essonne continue de recruter des professeurs des écoles anglophones (native speakers uniquement) pour la rentrée 2021. Ils devront enseigner en anglais des matières en suivant le programme national dans les écoles primaires du département (EVRY, MASSY, ORSAY, PALAISEAU) selon le dispositif EMILE/CLIL/DNL.

Décrochages et retards pour cette année pédagogique ?

- ❖ Mme Paccito (FCPE) s'interroge sur la résorption des **lacunes** éventuellement décelées **en début d'année** chez des élèves décrocheurs de l'an dernier, d'un point de vue général. Elle souhaite s'assurer que l'écart entre les élèves ne freine pas les autres élèves.

Mme Lopez répond que l'équipe travaille essentiellement sur les « **attendus** ».

A savoir : Les « **attendus** » pour chaque niveau sont disponibles sur le site [eduscol](https://www.eduscol.education.fr/).

Un écart important avec des élèves en grande difficulté et des élèves performants au sein des classes a été constaté **déjà depuis plusieurs années** un peu partout, pas seulement sur l'école... Il a été **davantage creusé** avec la crise sanitaire.

Les enseignants y travaillent pour pouvoir ramener les enfants qui sont en grande difficulté à la norme, mais aussi pour pousser les autres davantage grâce à une **pédagogie différenciée** : chaque élève a ses projets, ses problèmes, un profil particulier défini par l'enseignant ou l'équipe enseignante. Souvent lors de **l'échange avec l'enseignant au moment de la remise du livret d'apprentissage pour les maternelles, et du LSU en élémentaire**, les parents s'aperçoivent que leur enfant n'a pas forcément le même travail que les autres, qu'il soit performant ou en difficulté.

Les évaluations de CP CE1 **sont correctes** (indicateur national) ainsi que les évaluations de GS (indicateur départemental) et les évaluations menées dans les classes (indicateur école), il n'y a **pas de retard particulier par rapport à une autre année**.

Sciences et technologies

- ❖ M Bouzerna est déçu que le **numérique, censé être omniprésent** dans tous les pôles, **et que la partie sciences expérimentales et technologies** (78h pour les CE2 CM1 CM2, soit 10 % du volume horaire) **n'apparaissent pas clairement dans le projet d'école** contrairement à la partie « Culture, pratiques artistiques et histoire de l'art (78 h / 10% également), ... ». Il déplore qu'il n'y ait pas de métrique, pas de projet précisé, et ce **malgré la proximité du pôle scientifique et technologique de Paris-Saclay**, on ne sait pas si des passerelles existent, si des intervenants viennent...


Mme Lopez indique que **les sciences et technologies n'est pas un des pôles mis en avant** sur le projet d'école parce que **la problématique rencontrée** au niveau du projet d'école **était surtout le vivre ensemble et le bien-être**. Par contre elle précise que ce n'est pas parce que cela n'apparaît pas que ce n'est pas travaillé.

A savoir : Les 4 pôles du projet d'école sont non hiérarchisés et représentent les priorités de l'école de la République. Le pôle « Vivre ensemble et le bien-être » est **mis en avant depuis plusieurs années**.

Mme Lalucque précise **qu'en plein covid, il n'y a plus rien de possible malheureusement**, et qu'ils le regrettent. Sinon, **habituellement, en cycle 3, ils font les ateliers MISS à la fac d'Orsay**, d'ailleurs, pendant le confinement, certains ont pu être visionnés par les élèves.

Par contre, elle indique **qu'ils font tous sciences, qu'ils montent des projets, utilisent les outils numériques**, ... Beaucoup des classes de cycle 3 ont la chance d'avoir des tablettes et travaillent sur la transversalité : les élèves peuvent filmer, enregistrer, montrer leur travaux. Les enseignants sont très imaginatifs pour que leurs élèves patouillent, mélangent, programment, travaillent sur les engrenages, etc.

CR CE n°2- AAPE Ecole Caroline Aigle

A voir : Vidéo de présentation de la **Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences Paris-Saclay** avec les enfants de l'école élémentaire Anne Franck de Palaiseau. Le laboratoire universitaire des 8-15 ans du CE2, CM1, CM2 à la 3^e : https://www.youtube.com/watch?v=5Q_pONox1II 

Mme Lopez : **En fonction du programme de chaque cycle, les outils numériques sont utilisés dans toutes les classes** (en maternelle surtout en grande section). Cela nécessite des moyens : l'école a effectivement des classes qui bénéficient d'**Ipad**, et des **tableaux numériques en élémentaire**, mais pas en maternelle. Par contre, des **robots BEEBOT** ont été achetés avec la coopérative l'année dernière grâce aux dons des parents avec un montant assez élevé de 1376€.

- ❖ **M Bouzerna remercie la mairie** qui met effectivement à disposition des Ipad à 3 classes, depuis plusieurs années tout en assurant le support et la maintenance.

Mme Graveleau précise que **tous les ans quelques classes supplémentaires sont équipées d'Ipad**, en lien avec Mme Zelmati qui regarde dans chaque école quels sont les enseignants susceptibles de se saisir d'un projet classe Ipad. Actuellement sur Palaiseau il y a une vingtaine de classes équipées **et il est prévu de continuer** (budget à voter).

A savoir : Après plusieurs interventions de RPE pour partager leurs satisfactions (notification des absences, ressentis et bonnes ondes, ...) ou insatisfactions (manque de moyen/RASED) concernant la classe de leur(s) enfant(s), **Mme Zelmati** a rappelé que le **Conseil d'Ecole n'est pas une instance pour traiter des cas particuliers**. Chaque intervention doit conserver un intérêt général.

Fin du conseil à 20h30. Le prochain conseil d'école se déroulera le 8 Juin 2021.